Procès-verbal du comité consultatif de la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO)
Le 18 octobre 2017

Commission des relations de travail de l'Ontario

Présences : Bernard Fishbein – président, CRTO
Catherine Gilbert – directrice et greffière, CRTO
Ursula Boylan – greffière adjointe, CRTO
Len Marvy – avocat, CRTO
Aaron Hart – avocat, CRTO

Keith Burkhardt – employeur
Graham Williamson – syndicat
Andrew Reynolds – ABO
Melissa Kronick – syndicat [téléconférence]
Chris Fiore – employeur [téléconférence]
Craig Morrison – syndicat [téléconférence]
Neil Dzuba – employeur [téléconférence]
Bridget Lynett – ministère du Travail [téléconférence]

Absences : Joe Liberman – employeur
Ben Ratelband – employeur
Laurie Kent – syndicat
Stephen Krashinsky – syndicat

Bernard Fishbein préside la réunion.

1. Règle pour faciliter la remise entre les parties par courriel

Aaron présente une ébauche de révision des règles de la Commission qui faciliterait la livraison par courriel de certains documents et formulaires de la Commission entre les parties et une règle permettant aux parties d'envoyer des griefs à examiner en vertu de l'article 133 de la *Loi sur les relations de travail* par courriel aux organismes de négociation des employeurs, aux organismes de négociation syndicale et aux organisations d'employeurs accréditées. Les détails techniques des règles font l'objet de discussions, notamment en ce qui concerne le consentement et la taille des courriels. Bernie indique que les règles sont destinées à rattraper les pratiques courantes de la collectivité et qu'elles entreront probablement en vigueur au cours du mois de novembre 2017.

2. Mise à jour du dépôt électronique

Catherine indique qu'en novembre, le conseil lancera la première phase du projet de dépôt électronique en adoptant quatre nouveaux formulaires : Les formulaires A-33 et A-34 (Plaintes de pratique déloyale de travail), le formulaire A-103 (Normes d'emploi) et un nouveau formulaire de soumission électronique pour permettre le dépôt électronique de documents. Catherine indique que les formulaires en ligne seront soumis et que les parties qui déposent des documents par voie électronique recevront un reçu attestant que les documents ont été déposés. Elle mentionne qu'avant la mise en œuvre, un avis sera envoyé à la collectivité et de nouvelles règles seront établies pour faciliter le dépôt électronique.

3. Dates de consultation du comité consultatif de la CRTO pour 2018

Les dates suivantes ont été fixées pour les réunions futures du Comité consultatif de la CRTO :

1. le 28 février 2018;
2. le 13 juin 2018;
3. le 17 octobre 2018.

Réunion ajournée à 17 h 51.

Procès-verbal rédigé par Aaron Hart.